

A RENVoyer COMPLÉTÉ ET AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018 PAR EMAIL À :

BW@natagora.be et baudouin.oldenhove@natagora.be

Liste électorale : Avenir.com

Adresse email : dubois_xavier@hotmail.com

Nos questions

Questions générales

1. Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

Plusieurs éléments de notre programme visent à contribuer à la conservation de la nature :

- Instaurer un réel dialogue avec les agriculteurs pour permettre à chaque partie de faire part de leurs difficultés, de leurs incompréhensions par rapport aux pratiques et aux objectifs de chacun ;
- Soutenir les agriculteurs dans leurs projets de diversification, en ce-compris, la transition, pour ceux qui le souhaitent, vers le bio ou l'agriculture raisonnée ;
- Soutenir davantage le replantage des haies pour favoriser le maillage écologique essentiel à la biodiversité ;
- Entretenir plus régulièrement nos cours d'eau et mettre tout en œuvre pour atteindre l'assainissement collectif sur l'ensemble du territoire de la commune ;
- Enfin, de manière générale, nous voulons lancer Walhain dans une démarche «Commune 0 déchet » en vue de réduire notre impact sur l'environnement et, de la sorte, participer à l'objectif de conservation de la nature.

2. Êtes-vous prêts à soutenir le lancement d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ?

Clairement OUI !

3. Envisagez-vous de favoriser la protection et la restauration du maillage écologique comme par exemple la plantation de haies vives au sein des zones rurales de l'entité?

Oui, cf. point 1.

4. Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et des espaces communaux ? Si tel est déjà le cas, comptez-vous élargir son application ainsi que ses meilleures pratiques (dates plus tardives, exportation de la fauche...)

Ce point de ne fait pas partie de nos axes prioritaires. Mais, nous n'y sommes pas opposés. Nous devons approfondir cet axe.

Aménagement du territoire

1. Dans le cadre du nouveau Code de Développement territorial, les communes ont la possibilité d'établir un schéma de développement communal pour l'ensemble de son territoire et un ou des schémas d'orientation local pour des parties de son territoire. Êtes-vous prêts à élaborer de tels outils sur votre commune qui intégrera une " carte du réseau écologique " (sites de haute valeur biologique et liaisons écologiques entre ces sites) ?

Le projet de proposer un schéma de développement communal en vue d'actualiser l'actuel schéma de structure qui est plus que dépassé est en cours. A priori, nous ne sommes pas opposés à l'intégration d'une « carte du réseau écologique ». Il faut néanmoins que nous analysions les conséquences exactes d'un tel projet.

2. Êtes-vous prêts, ensuite, à faire de cette carte du réseau écologique une référence dans l'analyse des futurs projets de développement territorial sur le territoire communal ?

Ce point doit être approfondi à notre niveau. Mais, pas d'opposition a priori.

La préservation de la biodiversité

1. En ce sens, seriez-vous prêts à adapter le guide communal d'urbanisme pour favoriser le maintien de haies vives indigènes (période de taille, etc.) ?

Dans la mesure du possible, nous n'y sommes pas opposés.

2. Pourriez-vous identifier les zones humides qui jouent le rôle de bassin d'orage naturel et zones refuges pour la biodiversité afin de les intégrer à la carte du réseau écologique du schéma de développement communal ou du schéma d'orientation local ?

A nouveau, ce point doit être approfondi de notre côté.

3. Soutiendrez-vous la création ou l'agrandissement de réserves naturelles sur le territoire communal ?

Oui, à condition que le projet qui serait proposé permette de tenir compte des attentes et des besoins des différents acteurs concernés.

Chasse

1. En qualité de gestionnaire de la commune, seriez-vous prêt à intégrer dans les cahiers de charge d'octroi des territoires de chasse " l'interdiction du nourrissage du gibier " sur le territoire concerné ? ([consulter la position de Natagora sur le sujet](#))

La commune de Walhain n'est que très peu concernée par cette problématique.

2. De même, dans ces cahiers, seriez-vous prêts à conditionner l'autorisation " des lâchers massifs de petits gibiers tels que faisans, canards et autres espèces chassables " que dans le cadre de l'élaboration de projets de repeuplements d'espèces indigènes (au sens de la loi sur la conservation de la nature) combinés à des efforts d'amélioration de leur biotope ? Idéalement, ces projets devraient être menés à l'échelle du territoire couvert par un ou plusieurs conseils cynégétiques.

Les impacts de cette proposition doivent être approfondis à notre niveau.

Les spécificités locales

Les questions qui précèdent sont transversales et concernent a priori un grand nombre de communes. N'hésitez pas à rajouter ici des problématiques environnementales spécifiquement liées à la commune de Walhain.

Vos réponses (longueur libre)
